

Centraide United Way Canada

Mémoire prébudgétaire 2025

2 août 2024

Personne-ressource :

Anita Khanna

Directrice nationale, Politique publique et Relations avec les gouvernements

akhanna@centraide.ca, 1-800-267-8221, poste 2268

Recommandations

1. Élaborer une stratégie sur la main-d'œuvre des services communautaires
 - a) Se joindre à des organismes sans but lucratif et de bienfaisance de premier plan et à des fondations privées pour son élaboration conjointe.
2. Recruter des talents pour le secteur des services communautaires
 - a) En créant et en promouvant des occasions d'emploi dans le secteur.
 - b) En appuyant la formation axée sur les compétences et le perfectionnement de la main-d'œuvre.
3. Favoriser le maintien en poste des talents
 - a) Envisager l'instauration d'un crédit d'impôt pour le personnel de l'économie des soins.
 - b) Réduire la précarité de l'emploi dans le secteur grâce à des accords de financement stables et durables.
4. Évaluer les progrès
 - a) Recueillir et analyser des données sur les changements démographiques, la demande de services et la capacité de la main-d'œuvre du secteur.
5. Donner suite aux priorités prébudgétaires d'Imagine Canada pour le secteur des organismes de bienfaisance et sans but lucratif.
6. Instaurer une Journée de reconnaissance des organismes sans but lucratif chaque année à la fin de mai pour reconnaître officiellement les 170 000 organismes sans but lucratif du Canada.
7. Logement et itinérance :
 - a) Mettre pleinement en œuvre la Stratégie sur le logement des Autochtones en milieu urbain, rural et nordique.
 - b) Accélérer le lancement du Fonds canadien de protection des loyers grâce à l'engagement de dirigeants du secteur.
 - c) Rendre permanente l'Initiative fédérale de logement communautaire au-delà de 2028.
 - d) Maintenir les investissements dans Vers un chez-soi pour prévenir et éliminer l'itinérance.
 - e) Investir dans le financement initial et à faible obstacle préalable à la construction d'ensembles de logements sans but lucratif et coopératifs.
 - f) Créer des investissements ciblés en capital et en financement pour les communautés rurales et éloignées.
 - g) Maintenir le financement permettant d'élargir l'Allocation canadienne pour le logement à frais partagés.
8. Sécurité du revenu :
 - a) Améliorer la pertinence de la Prestation canadienne pour les personnes handicapées.
 - b) Accroître le financement du Transfert canadien en matière de programmes sociaux.
 - c) Élargir l'accès à l'assurance-emploi.

9. Économie des soins :

- a) Accroître les investissements dans le secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants afin d'améliorer les salaires et les avantages sociaux, et de soutenir le recrutement et la rétention des effectifs.
- b) Veiller à ce que le secteur élargi des services communautaires soit pris en compte dans les travaux de la table sectorielle sur l'économie des soins.

10. Mettre à profit les services de navigation communautaire 211 :

- a) Appuyer la rationalisation des aiguillages et la planification des services pour la mise en œuvre du Fonds pour la santé mentale pour les jeunes annoncée dans le budget de 2024.
- b) Accroître le recours aux prestations fédérales et provinciales par les membres vulnérables des communautés.
- c) Aider les aînés à accéder aux services et aux programmes gouvernementaux et communautaires pour les aider à vieillir chez eux et dans leur communauté.

À propos de Centraide United Way Canada

Centraide United Way (CUW) est le plus important réseau de bâtisseurs communautaires locaux du Canada qui donnent aux gens les moyens de produire des changements sociaux durables dans leur communauté. Présent au sein de 5 000 communautés dans chaque région du Canada, notre réseau fédéré répond aux besoins des communautés et s'attaque aux problèmes sociaux les plus difficiles afin que chaque personne puisse réaliser son plein potentiel. Chaque année, nous recueillons plus d'un demi-milliard de dollars qui seront investis dans 3 500 organismes partenaires servant plus de sept millions de personnes. Par l'entremise de Centraide United Way, les donateurs et les bénévoles se mobilisent pour répondre aux besoins de base, offrir des services communautaires essentiels, favoriser l'accès à la formation et à l'emploi, et répondre aux urgences locales. Centraide United Way Canada (CUWC) est le bureau national qui chapeaute l'ensemble des CUW partout au Canada.

Nos recommandations budgétaires sont fondées sur les données et l'expérience de nos membres, qui possèdent une vaste expertise locale dans les communautés d'un bout à l'autre du pays. Nos recommandations reposent sur l'équité et sur la nécessité d'un secteur des services communautaires fort afin de créer pour chacun et chacune un cadre de vie meilleur. Dans l'ensemble du pays, notre réseau est animé par cinq priorités :

1. Assurer l'accès aux ressources pour subvenir aux besoins essentiels.
2. Régler la crise du logement et de l'itinérance.
3. Assurer l'égalité des chances.
4. Améliorer l'accès au soutien en matière de santé mentale et de dépendances.
5. Appuyer une relance économique équitable et une croissance inclusive.

Les CUW mobilisent les donateurs et les investissements nécessaires pour contribuer à la réalisation de ces priorités. Pour réussir, tous les ordres de gouvernement devront collaborer avec les bailleurs de fonds communautaires pour renforcer l'infrastructure des services communautaires du Canada en s'engageant sans relâche à promouvoir la diversité, l'équité, l'inclusion et la réconciliation.

Recommandations pour le budget de 2024

Favoriser un secteur des services communautaires solide et résilient

Le secteur des organismes de bienfaisance et sans but lucratif du Canada est un moteur économique sous-estimé. Chaque année, l'apport du secteur représente 8 % (soit 211 milliards de dollars) du produit intérieur brut du Canada. Il s'agit également d'un employeur important, qui offre à 2,4 millions de personnes des emplois utiles et importants dans les communautés rurales, éloignées, urbaines et suburbaines.

Le sous-secteur des services communautaires du secteur des organismes de bienfaisance et sans but lucratif emploie 600 000 personnes, dont 77 % sont des femmes. Ces personnes qui travaillent fort jouent un rôle essentiel dans l'économie canadienne des soins aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes malades et aux personnes fragiles. Elles fournissent des programmes d'emploi et de perfectionnement des compétences, permettent aux aînés de rester chez eux et dans leur communauté, offrent un soutien en santé mentale de grande qualité et font en sorte que les gens continuent d'être logés et soutenus afin qu'ils puissent réaliser leur plein potentiel. Le secteur des services communautaires accorde la priorité aux gens et rend les communautés des quatre coins du pays plus accueillantes, inclusives, sûres et prospères pour toutes et tous.

À mesure que la population du Canada augmente et vieillit et comme la vie coûte de plus en plus cher, la demande de soins de grande qualité offerts localement dépasse l'offre et ne devrait que croître dans un avenir prévisible. Bien que le secteur des services communautaires soit enthousiaste et le mieux placé pour répondre à la demande croissante, il fait face à des défis de recrutement et de maintien en poste. Les effectifs quittent les organismes communautaires pour occuper des emplois plus stables et moins stressants dans d'autres secteurs où la rémunération et les avantages sociaux sont meilleurs. De nombreux membres du personnel sont aux prises avec l'épuisement professionnel causé par une forte demande soutenue depuis la pandémie et s'efforcent de relever des défis complexes dans des milieux en manque de personnel. Comme les services qu'offrent ces personnes constituent un pont essentiel vers les possibilités et l'égalité, ce qui permet aux gens d'accéder à la formation et d'intégrer ou de réintégrer le marché du travail, des mesures doivent être prises.

Compte tenu de la contribution économique et sociale du secteur des services communautaires, il est temps d'assurer la pérennité du secteur afin qu'il puisse être présent pour les communautés qui en dépendent. Pour ce faire, Centraide United Way Canada recommande au gouvernement de faire les investissements suivants :

1. Élaborer une stratégie sur la main-d'œuvre des services communautaires
 - a) En se joignant à des organismes sans but lucratif et de bienfaisance de premier plan et à des fondations privées pour élaborer tous ensemble une stratégie de recrutement et de maintien en poste des membres du personnel afin d'assurer la pérennité des soins et de soutenir une économie vigoureuse.
2. Recruter des talents pour le secteur des services communautaires
 - a) En créant et en promouvant des occasions d'emploi dans le secteur. Il est possible d'appuyer ces efforts au moyen d'investissements et de la mise à l'échelle de programmes existants comme Emplois d'été Canada.
 - b) En appuyant la formation axée sur les compétences et le perfectionnement de la main-d'œuvre. Il faut notamment investir dans la formation axée sur les compétences et le

perfectionnement de la main-d'œuvre dans le secteur, en particulier chez les jeunes et les nouveaux arrivants, afin de mieux outiller le personnel pour répondre aux besoins futurs en matière de soins au Canada. Il est possible d'appuyer cet effort au moyen d'investissements et de la mise à l'échelle de programmes existants, comme le Programme de solutions pour la main-d'œuvre sectorielle, qui pourraient offrir des possibilités de microcertification et de formation.

3. Favoriser le maintien en poste des talents

- a) En envisageant l'instauration d'un crédit d'impôt pour le personnel de l'économie des soins, y compris le personnel du secteur des services communautaires.
- b) En réduisant la précarité de l'emploi dans le secteur grâce à des accords de financement stables et à long terme entre le gouvernement fédéral et les partenaires de prestation financés, sans délai entre les accords.

4. Évaluer les progrès

- a) Cet élément devrait comprendre la collecte et l'analyse de données sur les changements démographiques, la demande de services et la capacité de la main-d'œuvre du secteur afin de permettre une planification adaptative des services pour soutenir les communautés d'aujourd'hui et de demain.

5. Donner suite aux priorités prébudgétaires d'Imagine Canada pour le secteur des organismes de bienfaisance et sans but lucratif.

6. Instaurer une Journée de reconnaissance des organismes sans but lucratif chaque année à la fin de mai pour reconnaître officiellement les 170 000 organismes sans but lucratif du Canada.

Renforcer les politiques et les programmes sociaux pour s'assurer que chacun et chacune, dans chaque communauté, a la possibilité de réaliser son plein potentiel

7. Logement et itinérance :

Selon le réseau de Centraide United Way, le logement et l'itinérance constituent la principale préoccupation des communautés qu'il sert. Notre réseau estime que les membres des communautés ont besoin d'options de logement adéquates, convenables et abordables, comme des logements communautaires, des logements locatifs construits expressément à cette fin et des options abordables d'accession à la propriété qui répondent à leurs besoins dans l'ensemble du continuum du logement. Bon nombre d'entre eux ont également besoin de soutien et d'aide pour passer des refuges d'urgence à un logement permanent et supervisé.

Les secteurs du logement communautaire et des organismes sans but lucratif sont des partenaires essentiels pour bâtir et maintenir la bonne combinaison de logements pour toutes et tous dans nos communautés. Le financement fédéral mis à la disposition des secteurs du logement communautaire et des organismes sans but lucratif devrait offrir la souplesse voulue

pour leur permettre de maximiser leurs contributions à l'écosystème du logement. Les services et les mesures de soutien dans lesquels les CUW investissent sont essentiels à la réussite des résidents de logements communautaires et sans but lucratif. Grâce à une connaissance approfondie des communautés, des fournisseurs de logements communautaires et sans but lucratif, les CUW et leurs partenaires peuvent collaborer avec le gouvernement fédéral pour cerner les besoins en matière de logement et de services afin de bâtir des quartiers solides et de créer des communautés prospères. Nous recommandons que le budget de 2024 prévoie des investissements pour améliorer la stabilité du logement pour les personnes à revenu faible ou moyen, notamment :

- a) Promouvoir les droits au logement des Autochtones en mettant pleinement en œuvre la Stratégie sur le logement des Autochtones en milieu urbain, rural et nordique.
- b) Protéger les logements locatifs abordables existants grâce à une version accélérée et dirigée par le secteur du Fonds canadien de protection des loyers.
- c) Protéger plus de 400 000 ménages à faible revenu en rendant permanente l'Initiative fédérale de logement communautaire au-delà de 2028, ainsi que des engagements provinciaux semblables au besoin.
- d) Maintenir les investissements dans Vers un chez-soi pour prévenir et éliminer l'itinérance.
- e) Investir dans le financement initial et à faible obstacle préalable à la construction d'ensembles de logements sans but lucratif et coopératifs.
- f) Créer des investissements en immobilisations et des programmes de financement ciblés pour les communautés rurales et éloignées.
- g) Assurer un financement continu permettant d'élargir l'Allocation canadienne pour le logement à frais partagés avec les provinces et les territoires.

8. Sécurité du revenu :

- a) Accroître le financement pour offrir une Prestation canadienne pour les personnes handicapées indexée sur l'inflation pour prévenir et éliminer la pauvreté chez les personnes en situation de handicap.
- b) Accroître le financement du Transfert canadien en matière de programmes sociaux de 4 milliards de dollars par année, en ciblant le financement de l'aide sociale pour améliorer l'adéquation des revenus ainsi que les résultats sanitaires et sociaux.
- c) Entreprendre des réformes en profondeur du régime d'assurance-emploi pour le renforcer et le rendre plus équitable et plus souple, notamment en améliorant l'accès pour les travailleurs autonomes et en haussant les taux de prestations à au moins 60 % des gains¹.

9. Économie des soins :

- a) Accroître les investissements dans le secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants afin d'améliorer les salaires et les avantages sociaux pour soutenir le recrutement et le maintien en poste.
- b) Créer une commission nationale sur l'économie des soins comme l'a recommandé le Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes.

Mettre à profit les services de navigation communautaire 211 pour appuyer les priorités fédérales :

Le 211 est la principale source d'information sur les services gouvernementaux et les services sociaux et de santé communautaires au Canada. Il aide les gens à naviguer rapidement et facilement dans le réseau local des services à la personne en tout temps, et ce, en plus de 150 langues. Le 211 permet aux gens de trouver des services de santé non urgents, un soutien virtuel en matière de santé mentale, des conseils financiers et une aide alimentaire. Il a joué un rôle essentiel dans les communautés aux prises avec des inondations, des incendies et la pandémie.

Le service 211 est très bien placé pour soutenir l'aiguillage et la planification des services par l'entremise du nouveau Fonds pour la santé mentale des jeunes, les efforts d'intervention et de gestion des urgences, car il offre un soutien personnalisé à la navigation aux personnes en situation de vulnérabilité. Par la sensibilisation ciblée des personnes vulnérables, des références personnalisées, la prestation de services inclusifs et une gestion de cas novatrice, le 211 peut contribuer à éviter que les populations difficiles à joindre soient laissées pour compte en ce qui concerne l'accès aux prestations gouvernementales et aux services communautaires importants. Par ailleurs, il peut aider à réduire la prévalence de la pauvreté, à améliorer les résultats en matière de santé et à faciliter les liens communautaires qui ouvrent la voie vers l'emploi et augmentent la résilience globale.

CUWC est d'avis que le 211 devrait être l'une des pierres angulaires de l'infrastructure sociale du Canada. Les services d'aiguillage et d'analyses de données sont prêts à être exploités pour contribuer au renforcement des communautés, des politiques et des programmes.

10. Nous proposons que le gouvernement mette à profit le 211 comme infrastructure sociale prête à utiliser :

- a) Pour appuyer la rationalisation des aiguillages et la planification des services pour la mise en œuvre du Fonds pour la santé mentale des jeunes annoncée dans le budget de 2024.
- b) Pour accroître le recours aux prestations fédérales et provinciales par les membres vulnérables des communautés.
- c) Pour aider les aînés à accéder aux services et aux programmes gouvernementaux et communautaires pour les aider à vieillir chez eux et dans leur communauté.

Conclusion

Centraide United Way Canada tient à remercier le Comité permanent des finances de la Chambre des communes d'avoir examiné nos recommandations pour le budget de 2024.

ⁱGroupe de travail interprovincial sur l'assurance-emploi. Présentation de 2021 au Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées (HUMA).